



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

compétitivité

Question écrite n° 95980

Texte de la question

M. Daniel Boisserie attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, sur les conséquences des baisses de charges accordées aux entreprises. Dans le cadre du pacte de responsabilité, 40 milliards d'euros sur le quinquennat ont aidé les acteurs économiques à recouvrer leurs marges, à développer leur compétitivité et à procéder à des recrutements. Cependant, la concentration des dispositifs sur les salaires proches du SMIC a contribué à retarder l'évolution des rémunérations des salariés au revenu modeste. Il semblerait par conséquent opportun de relever le seuil de déclenchement des baisses de charges afin d'accroître le pouvoir d'achat de l'ensemble des salariés. Il lui demande donc si cette orientation pourrait faire l'objet d'une étude approfondie de la part des services de son ministère.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Boisserie](#)

Circonscription : Haute-Vienne (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95980

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 mai 2016](#), page 4368

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)